

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21742**

Intitulé

Journaliste

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut européen de la communication et des médias
(IECM) - Institut européen de journalisme - IEJ

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur de l'ITAIM, Président de IEJ

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

321t Réalisation du service : Rédaction et production de projets

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les journalistes recueillent, relatent ou commentent et analysent des nouvelles, des informations concernant des événements d'actualité, ou effectuent des reportages en vue de leur publication dans des journaux ou de leur diffusion par les médias digitaux. Ils s'adressent soit au public en général, soit à un public spécialisé : publications économiques, culturelles, politiques, sociales, mais aussi revues internes à des entreprises, sites spécialisés.

Ces dernières années sont marquées par les évolutions des supports de communication et la diversification des sources et des modes de diffusion, nécessite une vraie professionnalisation des journalistes, impliquant notamment qu'ils fassent preuve d'une extrême rigueur dans la vérification de la fiabilité des données recueillies, et dans leurs stratégies de diffusion de l'information.

Si la disparition de certains quotidiens de presse aux niveaux national et régional, a pu entraîner une baisse du nombre de journalistes, il semblerait que le Web, à contrario, offre de nouvelles opportunités d'emplois, notamment dans le data journalisme, le web journalisme, ou le Brand journalisme.

Principales activités du journaliste :

La recherche d'informations et la vérification de leur fiabilité,

La rédaction d'écrits professionnels,

La réalisation de dossiers ou de magazines,

Le montage d'un dossier, d'un reportage,

La constitution d'un réseau,

La mise en œuvre d'une fonction de veille.

La présentation orale des informations, pour les journalistes intervenant en radio ou télévision.

Les capacités attestées:

- Positionner un sujet à traiter en tenant compte de la ligne éditoriale du média et des thèmes d'actualité.
- Organiser le recueil et le traitement des informations sur les sujets à traiter, en vérifiant la fiabilité de celles-ci à partir de différentes sources.
- Rédiger des articles, des communiqués, des chroniques ou tout type d'écrit sur différents thèmes, en respectant la ligne éditoriale définie.
- Mener des investigations approfondies sur des thèmes diversifiés en vue de la réalisation de dossiers ou de magazines pour la presse papier ou Internet, la radio ou la télévision.
- En collaboration avec des techniciens professionnels, monter un dossier ou un reportage, en vue de sa diffusion.
- Se constituer un réseau de personnes permettant d'avoir accès assez rapidement à des sources d'informations fiables.
- Assurer une fonction de veille en sélectionnant ses différentes sources d'informations, et en vérifiant le degré de fiabilité ou les caractéristiques de chacune.

Dans le cadre d'une prestation radio ou télévisuelle, présenter oralement des informations en ayant « une présence » qui favorise l'écoute des personnes.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le (la) journaliste peut travailler dans :

- une agence de presse:
- un quotidien local ou national
- la presse magazine
- la presse spécialisée
- une station de radio
- une chaîne de télévision
- la presse Internet
 - Journaliste
- Rédacteur/rédactrice de presse
- Reporter

- Journaliste Reporter d'Image (JRI)

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1106 : Journalisme et information média

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Les modalités d'évaluation des capacités professionnelles ont été choisies en fonction des proximités qu'elles représentent avec des situations professionnelles. Elles portent sur la réalisation de travaux identiques à ceux que doivent produire des professionnels en exercice, à savoir :

- . Rédaction d'articles, de chroniques
- . Réalisation d'investigations
- . Elaboration de reportages, de dossiers
- . Présentations d'informations...

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		40% de membres dépendant de l'organisme et 60% de membres extérieurs à l'organisme
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		40% de membres dépendant de l'organisme et 60% de membres extérieurs à l'organisme
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		40% de membres dépendant de l'organisme et 60% de membres extérieurs à l'organisme

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2005 publié au Journal Officiel du 15 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, avec effet au 15 mars 2005, jusqu'au 15 mars 2008.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 9 janvier 2015 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Journaliste" avec effet au 06 juillet 2013, jusqu'au 30 janvier 2020.

Arrêté du 1er juillet 2008 publié au Journal Officiel du 06 juillet 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Journaliste, avec effet au 06 juillet 2008, jusqu'au 06 juillet 2013.

Pour plus d'informations

Statistiques :

35 bénéficiaires par an

Autres sources d'information :

<http://www.iej-paris.com>

Lieu(x) de certification :

INSTITUT EUROPEEN DE JOURNALISME

10/12 rue Lyautey

75016 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

10/12 rue Lyautey 75016 Paris

Les Dock's - Presqu'île Malraux- 67000 Strasbourg

408, avenue du Prado - 13008 Marseille

Elephant & Castle - London SE1 6SB

Historique de la certification :

Ecole créée en 1985 sous le nom ITAIM Institut des Techniques Avancées de l'Information et des Médias

Certification précédente : Journaliste